

## **Soutien à la mission d'information parlementaire sur le Rwanda**

Rony Brauman

1998

*Marianne, avril 1998.*

Le *Centre de réflexion sur l'action et les savoirs humanitaires* (CRASH) a été créé par Médecins sans frontières en 1999. Sa vocation : stimuler la réflexion critique sur les pratiques de l'association afin d'en améliorer l'action.

Le Crash réalise des études et analyses portant sur l'action de MSF dans son environnement immédiat. Elaborées à partir des cadres et de l'expérience de l'association, ces textes ne représentent pas la « ligne du parti » MSF, pas plus qu'ils ne cherchent à défendre une conception du « vrai humanitaire ». Leur ambition est au contraire de contribuer au débat sur les enjeux, contraintes, limites – et par conséquent dilemmes – de l'action humanitaire. Les critiques, remarques et suggestions sont plus que bienvenues, elles sont attendues.

The *Centre de reflexion sur l'action et les savoirs humanitaires* (CRASH) was created by Médecins Sans Frontières in 1999. Its objective is to encourage debate and critical reflexion on the humanitarian practices of the association.

The Crash carries out in-depth studies and analyses of MSF's activities. This work is based on the framework and experience of the association. In no way, however, do these texts lay down the 'MSF party line', nor do they seek to defend the idea of 'true humanitarianism'. On the contrary, the objective is to contribute to debate on the challenges, constraints and limits –as well as the subsequent dilemmas- of humanitarian action. Any criticisms, remarks or suggestions are most welcome.

# Soutien à la mission d'information parlementaire sur le Rwanda

Rony Brauman

Le général Roméo Dallaire, ancien commandant en chef des forces des Nations unies au Rwanda, a témoigné récemment devant le Tribunal Pénal International pour le Rwanda. Les déclarations de ce militaire qui assista, impuissant, au début de la grande boucherie d'avril 1994, ont bouleversé l'assistance. Elles pèchent cependant par leur caractère incomplet, car le général Dallaire n'a été autorisé à témoigner devant le tribunal que sous des conditions extrêmement restrictives. Le Secrétaire général des Nations unies ne lui a pas permis, en particulier, de s'exprimer sur le contenu d'un rapport confidentiel sur la programmation d'un génocide, adressé au Conseil de Sécurité plusieurs mois avant le déclenchement de celui-ci. Étrange paradoxe : l'Onu entrave la marche d'une justice qu'elle a elle-même mise en route. Mais la contradiction n'est qu'apparente, car il s'agit, en réalité, de dissimuler la terrible surdité de l'organisation au moment où elle était avertie des préparatifs d'un génocide.

La France a adopté une position plus cynique encore, puisqu'elle va jusqu'à refuser que ses officiers comparaissent devant ce tribunal dont elle a officiellement approuvé le principe. Pourtant, si cet événement nous concerne directement, ce n'est pas seulement parce qu'il s'agit d'un crime contre l'humanité. C'est en premier lieu parce que le pouvoir qui a perpétré ce crime était soutenu à bouts de bras par notre pays. Une première intervention militaire française, décidée par François Mitterrand, lui avait permis de se maintenir en place, alors qu'il était sous la menace d'une offensive de l'opposition armée en octobre 1990. Une deuxième intervention militaire française fut lancée en février 1993, alors que le gouvernement rwandais s'enfonçait dans une stratégie sanglante de répression, à coups d'appels au meurtres, d'escadrons de la mort et de milices criminelles. Pendant cette période, l'aide française permit à l'armée rwandaise de faire ses effectifs de 5200 à près de 50.000, alors même que ce pays faisait du racisme un pilier de sa politique. Sous couvert de coopération militaire, des soldats français participèrent à l'encadrement policier du Rwanda, entraînant des troupes qui n'assuraient que la sécurité du régime et non celle du pays, tandis que l'ambassadeur de France récusait toutes les informations accablantes rapportées par les organisations locales et internationales de défense des droits de l'homme. Il est établi, de plus, que l'Opération Turquoise, visant à créer une zone de sécurité au sud-ouest du Rwanda à l'été 1994, a permis d'exfiltrer des milliers de criminels. Une filière providentielle au moment où l'opposition armée mettait en déroute les troupes gouvernementales et parvenait au pouvoir. Les principaux responsables de l'ancien régime ami de la France ont ainsi pu prendre le contrôle des camps de réfugiés installés au Zaïre, et les transformer en véritables sanctuaires militaires.

Les Rwandais ne sont malheureusement pas sortis d'affaire car leur nouveau gouvernement règne, depuis 1994, avec des méthodes aussi brutales que l'ancien. Entièrement aux mains du FPR - l'ancienne opposition armée -, il s'est rendu coupable de massacres de grande ampleur et maintient en détention arbitraire 120.000 personnes, dans des conditions effrayantes.

Reste que l'engagement de la France aux côtés d'un pouvoir raciste dont on a pu voir à quel niveau de violence il pouvait atteindre, ne peut être passé par profits et pertes ni effacé par les exactions de l'actuel gouvernement rwandais. La Belgique, ancienne puissance coloniale, vient de rendre public un rapport établi par une commission parlementaire d'enquête sur la politique belge au Rwanda avant et pendant le génocide. Les soupçons qui pèsent sur la France en sont encore alourdis. C'est pourquoi il est indispensable que les députés français décident à leur tour, comme l'ont récemment demandé les communistes et les Verts, de mettre à jour les raisons et les

conditions de l'engagement français au Rwanda. Paul Quilès, le président de la commission de la défense de l'Assemblée Nationale, vient de proposer la mise en place d'une mission d'information parlementaire sur les différents engagements militaires au Rwanda.

Cette initiative atteste un réel malaise politique en France. Il est vrai qu'on serait embarrassé à moins, mais le fait est suffisamment rare, notamment dans le domaine des relations franco-africaines, pour être relevé positivement. M. Quilès s'est engagé à ne rien laisser dans l'ombre et à donner à cette mission d'information les mêmes prérogatives qu'une commission d'enquête. On veut croire que le gouvernement le suivra dans cette entreprise. Le séisme politique qu'est un génocide suffira-t-il à ébranler la tradition de secret et d'autoritarisme qui marque la politique africaine de la France ? C'est à nos députés et à nos ministres qu'il revient maintenant de le dire.